



Augmentation exessive loyer commercial

Par **alban theurkauff**, le **24/02/2017** à **15:41**

Bonjour voilà j'ai signé un bail commercial pour 12 Mois qui arrive à terme a la fin du mois de Février.

Mon bailleur veux le prolonger à condition que le loyer soit augmenter de 200 euros.

Et l'année d'après encore de 200 euros.

Je viens tout juste de terminer les travaux qui mon coûter plus de 9000 euros pour embellir mon local.

A t'il le droit de faire cela ou pas?

Je suis désespérer Merci de vos réponses.